



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, UNE REPRÉSENTATION DÉMOCRATIQUE

Parce qu'Assurance Outremer est une société d'assurance mutuelle, elle n'a pas d'actionnaires à rémunérer. La finalité : la satisfaction, l'intérêt des sociétaires et la solidité de la structure. La gouvernance est constituée de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration et du Directeur Général.



En adhérant à l'AMOM, le sociétaire devient **acteur de la vie de la mutuelle** à la fois comme assuré et comme assureur. Son adhésion lui donne un droit de regard sur la politique et la stratégie de l'entreprise. Avec près de 40 000 sociétaires répartis sur un vaste territoire, il est quasiment impossible de tous les réunir ; il faudrait deux stades Pierre Alikier ! L'AMOM a donc instauré un **système de représentation adapté**. Les sociétaires élisent parmi eux des délégués. Au nombre de 61, ils disposent d'une voix chacun et représentent de façon homogène lors des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, les différentes sections de nos régions.

Délégués de sociétaire, c'est une équipe riche et variée, représentative avec des responsabilités.

Les délégués de sociétaire d'Assurance Outremer sont élus pour 4 ans. La dernière élection a eu lieu fin 2014. Ils sont les **représentants de tous les secteurs d'activités** : artisans, chefs d'entreprises du BTP, avocats, enseignants, agriculteurs, assistantes, fonctionnaires, salariés etc. Cette variété contribue à la **grande richesse des échanges** lors des Assemblées Générales. Les délégués captent l'information des sociétaires et s'en font le relais. Outre leur participation à l'élection des membres du Conseil d'Administration et la nomination du Commissaire Aux Comptes, les délégués statuent au sein de l'AG sur les modifications des statuts, les axes stratégiques d'évolution, les comptes annuels, la souscription de traités de réassurance sous certaines conditions...

A titre d'exemple, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de février 2014, les délégués ont entériné la stratégie d'extension territoriale d'Assurance Outremer sur d'autres régions d'Outre-Mer. L'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2015 a été l'occasion d'échanges fructueux sur le pilotage de la structure, après la formation qu'avaient reçue les délégués.

Pour être de véritables acteurs de la gouvernance d'Assurance Outremer : la formation des délégués

Entre avril et mai 2015, les délégués ont reçu une **formation sur les enjeux et les outils de surveillance** liés à l'activité d'assurance et à la Solvabilité II.

Il s'agit d'une nouvelle norme européenne, qui s'applique à tous les assureurs. Par cette formation, la mutuelle renouvelle son engagement à former ses délégués, et leur permettre ainsi d'avoir toute latitude pour apprécier au mieux le pilotage et la gestion de la structure. Une formation qui signe le début d'une longue série.





Vous avez la possibilité d'échanger par mail avec les délégués sur des sujets généraux concernant la mutuelle : delegues@assurance-outremer.fr

Pour vos dossiers personnels (contrat, sinistres etc.), adressez-vous directement à nos services afin d'avoir des réponses adéquates.

CIV.	NOM	PRÉNOM	CODE POSTAL	VILLE
Mme	FORTUNE	Annette	97200	Fort-de-France
M.	ETILE	Alain	97200	Fort-de-France
Mme	THEGAT	Tania	97200	Fort-de-France
Mme	VICTORIN	Cécile	97200	Fort-de-France
Melle	DRU	Neltia-Aurélié	97200	Fort-de-France
M.	ALEXANDRINE	Lucien	97234	Fort-de-France
Mme	DONDON	Catherine	97200	Fort-de-France
M.	COUTA	Pierre-Jacquens	97200	Fort-de-France
M.	TORPILLE	René	97233	Schœlcher
Mme	LUGIERY	Christiane	97233	Schœlcher
Mme	OZIER LAFONTAINE	Marinette	97232	Lamentin
Mme	LERIGAB	Mylène	97233	Schœlcher
M.	FLECHON	Georges	97233	Schœlcher
Mme	ANGLIO	Monique	97232	Lamentin
Mme	JEAN MARIE	Véronique	97233	Schœlcher
Mme	PAVILLA	Lucienne	97250	Saint-Pierre
M.	GELIE	Jean-Michel	97220	Trinité
M.	BELLANCE	Jean-Claude	97230	Sainte-Marie
Mme	MAROLANY	Murielle	97230	Sainte-Marie
M.	CRETINOIR	André	97213	Gros-Morne
Mme	QUERBEL	Céline	97213	Gros-Morne
M.	JOLY	Guy	97230	Sainte-Marie
M.	RUSTER	Maurice	97218	Basse-Pointe
Mme	CHADET	Caroline	97218	Basse-Pointe
M.	JUPITER	Diogène	97230	Sainte-Marie
M.	NORDIN	Jean-Guy	97225	Marigot
Mme	SMITH	Viviane	97224	Ducos
Mme	FONTAINE	Béatrice	97215	Rivière-Salée
M.	MARIE ROSE	Pierre	97224	Ducos
Mme	TIQUANT	Murielle	97224	Ducos
M.	MARAN	Jean-Claude	97211	Rivière-Pilote
M.	MIRSA	Marie-Sylvain	97228	Sainte-Luce
Mme	CONSEIL	Emmanuelle	97231	Robert
M.	BINGUE	Eric	97228	Sainte-Luce
Mme	BEAUSOLEIL	Maryse	97231	Robert
M.	LITAMPHA	Léandre	97290	Marin
M.	MIRSA	Jean-Marc	97228	Sainte-Luce
Mme	CADDY	Suzie	97211	Rivière-Pilote
Mme	JOLY	Ingrid	97290	Marin
M.	TACITA	Philippe	97121	Anse-Bertrand
Mme	RIOLINE épouse NAGAPIN	Betty	97160	Moule
M.	GUSTAVE	Fred	97170	Petit-Bourg
M.	NEGRIT	Harry	97190	Gosier
M.	STRAZEL	Francis-Maurice	97139	Abymes
Mme	CORALIE	Judith	97170	Petit-Bourg
Mme	REINETTE	Norlise	97139	Abymes
M.	AJINCA	Raymond	97160	Moule
Mme	URANIE	Ketty	97110	Pointe-A-Pitre
Mme	ENCELADE épouse CERAPHE ARDENS	Viviane	97111	Morne-A-l' Eau
M.	DIOMAR	Emile	97190	Gosier
Mme	IGABILLE	Céline	97129	Lamentin
M.	DINANE	Willy	97139	Abymes
Mme	BIRON	Catherine	97122	Baie-Mahault
M.	LOSY	Fabrice	97117	Port-Louis
M.	RAMASSAMY	Victor	97128	Goyave
M.	TARET	Joël	97128	Goyave
Mme	BONDER	Nicole	97100	Basse-Terre
M.	BONIFACE	Alexandre	97116	Pointe-Noire
M.	PIERRE	Joseph	97100	Basse-Terre
M.	BANDOU	Alex	97115	Sainte-Rose
M.	CHARLES	Vincent	97126	Deshaies